

LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES MÉDIATHÈQUES - RIM :

 un réseau de 5 médiathèques

1 CARTE D'ADHÉSION
UNIQUE & GRATUITE 

UNE ÉQUIPE
DE SALARIÉS & DE BÉNÉVOLES 

UN LARGE CHOIX
DE SUPPORTS 
LIVRES, MAGAZINES, CD, DVD, JEUX

 **DES ANIMATIONS**
& DES RENDEZ-VOUS CULTURELS
GRATUITS & OUVERTS À TOUS

ACCÈS INTERNET
& ORDINATEURS
À DISPOSITION 

 **+ DE 30 000**
DOCUMENTS

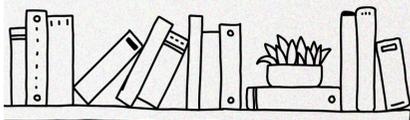


LES HORAIRES DE NOS 5 MÉDIATHÈQUES :

RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES MÉDIATHÈQUES

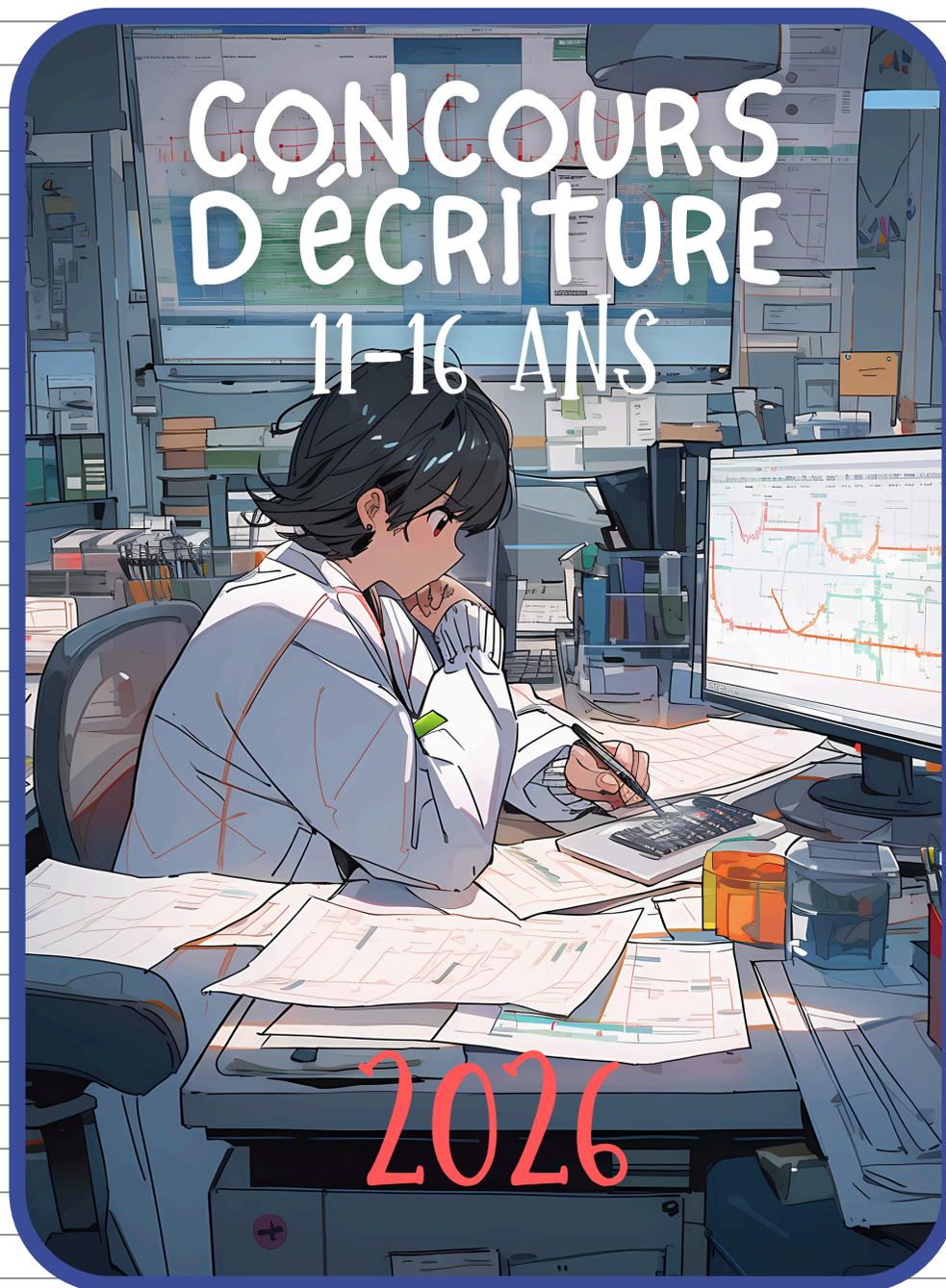
LES HORAIRES D'OUVERTURE

MÉDIATHÈQUE		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
CEAUCÉ	02 33 66 79 48	FERMÉ	10H30 - 12H30 16H - 18H	10H30 - 12H30	16H30 - 18H30	10H - 12H
COUTERNE	02 33 37 01 13	FERMÉ	15H30 - 17H30	15H30 - 17H30	15H30 - 17H30	10H - 12H
JUVIGNY	02 33 30 74 68	16H - 18H	10H - 12H 14H - 18H	16H - 18H	16H - 18H	10H - 12H
LA CHAPELLE	02 33 96 44 97	14H - 18H30	10H - 12H30 13H30 - 18H30	16H - 18H30	14H - 18H30	10H - 12H30
PASSAIS	02 33 64 90 63	15H30 - 17H30	15H30 - 18H30	16H - 17H30	FERMÉ	10H - 12H



NOS HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC PEUVENT ÊTRE EXCEPTIONNELLEMENT MODIFIÉS.
SUIVEZ TOUTES NOS ACTUALITÉS SUR FACEBOOK.

CATALOGUE EN LIGNE :
RIMANDAINEPASSAIS.FR



VIVONS LA CULTURE !

[rim@candainepassais.fr](mailto:rिम@candainepassais.fr)
02 33 96 44 97



LE RÈGLEMENT DU CONCOURS :

Article 1

Le concours d'écriture "Les mots du chapeau" est organisé par le Réseau intercommunal des Médiathèques Andaine-Passais.

Il s'adresse aux jeunes de 11 à 16 ans scolarisés ou habitant le territoire de la Communauté de Communes Andaine-Passais.

Il est divisé en 2 catégories :

- Candidats âgés de 11 à 13 ans
- Candidats âgés de 14 à 16 ans

Il sera désigné 2 gagnants par catégorie.

Les participants désirant s'inscrire devront le faire avant le :

samedi 28 février 2026

- Auprès d'un des sites du Réseau intercommunal des Médiathèques aux horaires d'ouverture ou par mail rim@ccandainepassais.fr ;
- Auprès des CDI du Collège multisite René Goscinny de Passais et Ceaucé.

Article 2

L'objet du concours est de soumettre au jury une nouvelle par participant en respectant la présentation suivante :

- Interligne 1 - police 12
- feuillets numérotés
- 1 feuille recto-verso minimum pour les 11-13 ans
- 1 feuille recto-verso plus une feuille recto minimum pour les 14-16 ans.

Le titre de la nouvelle doit apparaître impérativement au début du manuscrit. Les œuvres doivent être originales et inédites. Le plagiat et l'utilisation de l'intelligence artificielle (I.A.) sont strictement interdits.

Article 3

Il s'agira d'une histoire type nouvelle (récit court).

Le récit devra commencer par la phrase suivante pour les 2 catégories :

"C'est confirmé, cette découverte va changer la face du monde."

Article 4

Les récits devront être envoyés par mail à rim@ccandainepassais.fr ou déposés en version papier, non reliés aux CDI du Collège multisite René Goscinny au plus tard le **samedi 9 mai 2026**.

Chaque candidat précise sur une feuille dactylographiée séparée afin de préserver son anonymat :

- Son nom, prénom, adresse postale, adresse mail ;
- Le titre de sa nouvelle ;
- La catégorie dans laquelle il concourt ;
- Aucune mention distinctive ne devra apparaître en aucun endroit de la nouvelle.

Les candidats primés ou non autorisent le Réseau intercommunal des Médiathèques à mettre leurs récits sous la forme d'un recueil commun, à disposition du public en consultation ou en prêt. Un recueil sera remis à chaque participant.

Article 5

Un jury sera composé de

- 4 représentants du Réseau intercommunal des Médiathèques Andaine-Passais ;
- 1 représentant du Collège René Goscinny ;

Il définira les 2 lauréats par catégorie.

Chaque membre du jury détient une voix par catégorie.

Article 6

Tous les participants seront conviés à la cérémonie de remise des prix dans les locaux de la médiathèque, site de Passais en fin d'année scolaire. La date leur sera communiquée ultérieurement.

Article 7

Le Réseau intercommunal des Médiathèques Andaine-Passais se réserve le droit de modifier le dit règlement en fonction du nombre de participants.